

# Résumé des délibérations

## Réunion du Conseil consultatif ESG d'Exportation et développement Canada

**Date :** 2 décembre 2022

### **Membres du Conseil consultatif ESG**

**Janet Annesley** – Chef du développement durable, Kiwetinohk Energy Corp.

**Dave Collyer** – Ancien président de l'Association canadienne des producteurs pétroliers

**Judy Cotte** – Chef ESG, Onex

**Rosemary McCarney** – Diplomate en résidence, Collège Massey, et chercheuse-boursière en relations internationales (bourse James Couatts), Collège Trinity, Université de Toronto

**Marie-Lucie Morin** – Ancienne directrice générale, Banque mondiale

**Mario Thomas** – Président d'entreprise et président du Conseil d'administration, Precision Biomonitoring

### **Absents :**

**Lawrence Lewis** – Fondateur, OneFeather

**Anita Ramasastry** – Titulaire de la chaire fondée par le doyen Roland Hjorth, professeure de droit et directrice du programme de développement durable international de la Faculté de droit de l'Université de Washington

### **Représentants d'Exportation et développement Canada (EDC)**

**Mairead Lavery**, présidente et chef de la direction d'EDC et présidente du Conseil

**Carl Burlock**, vice-président directeur et chef de la direction des affaires commerciales

**Justine Hendricks**, chef du développement durable

**Todd Winterhalt**, premier vice-président, Communications, Marketing et Stratégie d'entreprise

**Rachel Guthrie**, vice-présidente, Équipe de la mise en œuvre, du déploiement et des rapports de la stratégie ESG

## **SYNTHÈSE**

La réunion de décembre du Conseil consultatif ESG a permis d'explorer l'évolution de la composition du portefeuille d'EDC entre 2018 et 2022 ainsi que les projections pour 2030. Les éléments relatifs à la fiche de notation ESG qu'EDC prévoit de publier en 2023 ont également été abordés au cours de la discussion.

La séance a débuté par un compte rendu de Mairead Lavery, présidente et chef de la direction d'EDC, et de Justine Hendricks, chef du développement durable, sur les principaux engagements d'EDC depuis la réunion du Conseil en octobre :

- EDC a accueilli à Toronto les [dirigeants d'organismes de crédit à l'exportation \(OCE\) des pays du G7](#) pour discuter de différentes questions urgentes concernant la géopolitique, l'économie et la durabilité qui touchent les exportateurs et le commerce mondial.
- La présidente et chef de la direction d'EDC a participé au Sommet des dirigeants d'entreprise de l'APEC en Thaïlande, Sommet au cours duquel les questions relatives à la durabilité, la reconstruction et la sécurité étaient au cœur des préoccupations des gouvernements et des chefs d'entreprise.
- La chef du développement durable d'EDC a assisté à la COP 27 en Égypte où elle a pris part à trois tables rondes avec des agences européennes de crédit à l'exportation œuvrant pour l'accélération des progrès et de l'innovation en matière de transition climatique.

Ce compte rendu a été suivi d'une discussion relative à la manière dont le portefeuille d'EDC a évolué au cours des cinq dernières années, passant du soutien aux secteurs traditionnels à forte intensité en carbone aux secteurs de l'avenir. La discussion avait pour but d'envisager la composition possible du portefeuille en 2030, en tenant compte à la fois des leviers internes et des forces externes du marché. Elle s'articulait autour des faits saillants suivants :

- Pour assurer la réussite du Canada, EDC devrait examiner les atouts actuels des entreprises canadiennes (p. ex., l'énergie renouvelable) et en tenir compte dans son portefeuille.
- EDC devrait concilier les directives du gouvernement canadien en matière d'engagements internationaux et de définitions avec ses propres décisions quant à l'orientation de l'économie canadienne, puisque les clients ont besoin d'orientation et de clarté. Elle devrait en outre encadrer les normes et lignes directrices internationales (p. ex., SASB, Normes internationales d'information financière[IFRS]).
- EDC devrait tenir compte des éventuels effets défavorables de la décarbonation (p. ex., l'incidence du secteur des technologies propres sur l'écosystème et les droits de la personne) et assurer un contrôle préalable approprié.
- En ce qui concerne le financement de la transition, EDC devrait préciser son rôle dans la décarbonation des secteurs à forte intensité en carbone. La clarté et l'aptitude à communiquer seront nécessaires pour expliquer la stratégie et les raisons du soutien apporté par EDC à certains secteurs.
- EDC devrait communiquer son approche et ses positions à l'égard des secteurs essentiels pour la transition (p. ex. l'industrie du nucléaire).
- En ce qui concerne les secteurs de l'avenir, EDC devrait tenir compte de son rôle dans l'état de préparation de la lutte contre les pandémies. Le secteur des soins de santé aura une importance croissante, en particulier la production de vaccins et les facteurs à prendre en compte sur le plan de la chaîne d'approvisionnement.



Faute de temps, il a été décidé de reporter la discussion relative à la fiche de notation ESG d'EDC dont la publication est prévue l'an prochain dans le cadre du rapport annuel intégré. Toutefois, le Conseil a formulé quelques commentaires préliminaires aux fins d'examen :

- Lors de l'examen des indicateurs clés, EDC devrait prendre en compte les domaines dans lesquels elle souhaite apporter des changements et faire la différence.
- Les indicateurs quantitatifs sont certes nécessaires, mais les indicateurs qualitatifs doivent également être pris en compte. Dans la mesure du possible, une description supplémentaire apportera de la clarté et du contexte.
- Veiller à ce que les indicateurs soient axés sur la stratégie et donnent un aperçu de l'orientation future d'EDC.
- EDC devrait envisager la manière dont la transparence et l'aptitude à communiquer peuvent être intégrées dans la fiche de notation.
- EDC devrait examiner la manière dont elle évalue actuellement ses progrès par rapport aux objectifs de développement durable et la manière dont elle mesure les retombées pour les clients, le Canada et le monde.
- Il existe un soutien en faveur de l'intégration des facteurs ESG dans les fiches de notation et les incitatifs de rendement.

Le Conseil a également exprimé son intérêt pour les sujets suivants qui seront débattus lors des prochaines séances :

- Fiche de notation et cadre des retombées ESG
- Stratégie d'EDC dans la région indo-pacifique

